

propre et inséparable du nom; tels que *La Rochelle*, *La Villette*, et autres semblables.

Au surplus, lorsque leur genre n'est pas certain, on doit faire précéder le nom du mot *ville*, et ceci doit s'observer surtout pour les noms qui sont accompagnés de l'article pluriel *les*.

Néanmoins, quand on personnifie une ville, on en met ordinairement le nom au féminin; c'est ainsi que Fénelon a dit : « Malheureuse Tyr! dans quelles mains es-tu tombée! » Dans ce cas, il y a ellipse du mot *ville* (74).

(74) En général, les noms de villes sont féminins en français, lorsqu'ils dérivent d'un féminin latin. *Rome* vient du féminin *Roma*; *Mantoue*, du féminin *Mantua*, *Toulouse*, du féminin *Tolosa*; *Marseille*, du féminin *Massilia*: c'est pourquoi on dit *Rome la sainte*; *Mantoue fut malheureuse*; la *savante Toulouse*; la *florissante Marseille*.

Les noms de villes sont masculins en français, lorsqu'ils dérivent d'un nom latin, masculin ou neutre. *Rouen* vient du masculin latin *Rothomagus*; *Toulon*, du masculin *Telo*; *Lyon*, du neutre *Lugdunum*; *Amsterdam*, du neutre *Amstelodamum*; ainsi, l'on dit : *Rouen est renommé* par ses toiles, et *Toulon* par son port et sa corderie; *Lyon* est *fameux* par ses étoffes de soie; *Amsterdam* n'est *commerçant* que pendant la paix.

Lutèce et *Paris* sont la même ville; et cependant *Lutèce* est féminin à cause du féminin *Lutetia*, et *Paris* est masculin, à cause du masculin pluriel *Parisii*.

Ce que l'on dit ici du genre des noms de villes dérivés du latin est applicable au genre des noms de villes dérivés de toute autre langue.

Cette règle a cependant quelques exceptions.

Toutefois, pour ceux qui ne connaissent pas la langue latine, on peut donner pour règle, que tout nom de ville qui se termine par une syllabe féminine est en général féminin; dans tout autre cas, il est masculin. On excepte *Jérusalem*, *Sion*, *Ilion*, *Albion*.

(Domergue, et le *Manuel des Amateurs de la langue française*, 2^e année, pages 216 et 217.)

— Ces règles sont peu certaines, et les Dictionnaires n'indiquent pas le genre de ces sortes de mots; de là naît souvent un grand embarras. Quelquefois même les écrivains ne sont point d'accord, et l'usage est douteux. Ainsi, *Orléans* (en latin *Aurelianum*) est généralement masculin : *Orléans fut délivré par Jeanne d'Arc*. Cependant M. C. Delavigne a dit dans sa quatrième Messénienne :

Chante, heureuse Orléans, les vengeurs de la France!

Et cela s'explique par la personnification; mais on dit aussi *la Nouvelle-Orléans*. On met au féminin *Moscou la sainte*, et l'on dit *Londres est plus grand que Paris*. Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'établir ici des règles positives. Ainsi, dans le doute, le mieux est de s'en tirer par le moyen indiqué, en disant : *la ville de Bruxelles*, de *Lisbonne*, etc. A. L.

10° Les noms d'états, d'empires, de royaumes, de provinces, pourvu que leur terminaison ne soit pas un *e* muet; ainsi : *Danemarck*, *Piémont*, *Portugal*, *Brandebourg*, etc., sont du genre masculin; mais : *France*, *Espagne*, *Hollande*, *Italie*, *Allemagne*, *Prusse*, etc., qui finissent par un *e* muet, sont du genre féminin.

Les exceptions auxquelles cette règle donne lieu ne sauraient embarrasser; car, lorsque ces noms ont un genre différent de celui qu'indique leur terminaison, ils sont alors, comme les noms des villes, précédés de l'article qui indique le genre qu'on doit leur donner.

11° Les infinitifs, adjectifs, prépositions, etc., pris substantivement, ainsi que toutes les phrases substantifiées par accident; comme : *manger*, *boire*, *juste*, *vrai*, *jaune*, *rouge*, *car*, *si*, etc., que l'on fait toujours précéder d'un article ou d'un équivalent de l'article.

12° Les mots désignant un langage, un idiôme : *le basque*, *l'irquois*.

Sont féminins, d'après le sens :

1° Les noms qui expriment des objets femelles : *Junon*, *Vénus*, etc.

2° Les noms de vertus et de qualités : *Courage*, *mérite* sont masculins.

1^{re} *Remarque* — Les mots composés de plusieurs mots réunis par des tirets sont masculins ou féminins, selon que le mot principal, exprimé ou sous-entendu, est masculin ou féminin; par exemple : *un avant-coureur* est un courrier qui court devant quelqu'un, et qui en marque, par avance, l'arrivée; et *une perce-neige* est une plante qui croît en hiver, et dont la tige perce, pour ainsi dire, la *neige*; ainsi *avant-coureur* est masculin, et *perce-neige* est féminin.

2^e *Remarque*. — Les diminutifs suivent le genre des noms dont ils dérivent : *une maisonnette* est féminin, parce qu'il dérive de *maison*, qui est féminin; *globule*, masculin, parce qu'il dérive de *globe*; *monticule*, masculin, parce qu'il dérive de *mont*; *pellicule*, féminin, parce qu'il dérive de *peau*, etc.

Cependant il y a quelques exceptions, mais elles sont rares.

3^e et dernière *remarque*. — Nous n'avons pas compris dans le nombre des exceptions les substantifs qui ont les deux genres, puisque leur conformité ou leur dérogation à la règle dépend uniquement de l'acception dans laquelle on les prend.

Toutes ces règles particulières faciliteront certainement la connais-

sance du genre des substantifs; mais, comme nous pensons qu'une liste de substantifs sur le genre desquels on pourrait être incertain sera également d'une grande utilité, en ce qu'elle remédiera à l'inconvénient des exceptions, qui sont inséparables des règles, nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs celle qui suit.

LISTE DES SUBSTANTIFS SUR LE GENRE DESQUELS ON POURRAIT
AVOIR QUELQUE INCERTITUDE.

Substantifs du genre masculin.

ABRÉGÉ, précis sommaire.	choire dans lesquelles sont implantées les dents.
ABÎME, trou, précipice; l'enfer.	AMADIS, sorte de manches de chemise ou d'autres vêtements.
ACABIT. <i>Voyez les Rem. dét.</i>	AMADOU.
ACCESSOIRE.	AMALGAME (75), combinaison des métaux avec le mercure ou vif-argent. — Union de choses différentes.
ACCOTOIR.	AMBRE, substance résineuse et inflammable.
ACIER.	AMIDON.
ACROSTICHE, petite pièce de poésie dont chaque vers commence par une lettre du nom de la personne ou de la chose qui en fait le sujet.	AMPHIGOURI, discours obscur, sans ordre.
ACTE.	ANATHÈME, excommunication. Retranchement de la communion de l'Église.
ADAGE, maxime, proverbe.	ANCLE, bouclier sacré.
ADEPTE, initié.	ANÉVRISME.
AFFINAGE, action par laquelle on purifie les métaux, le sucre, etc.	ANGAR. <i>Voyez la note 20, p. 48.</i>
AGE. <i>Voyez page 95 et les Remarques détachées.</i>	ANIMALCULE, petit insecte qu'on ne voit qu'à l'aide d'un microscope.
AIGLE. <i>Voyez les Rem. dét.</i>	ANNIVERSAIRE.
AIL.	ANTIDOTE, contre-poison.
AIS, établi de boucher, planche de bois.	ANTRE.
ALAMBIC, vaisseau qui sert à distiller.	APOLOGUE, fable morale.
ALBATRE, pierre qui a quelque ressemblance avec le marbre.	APPAREIL.
ALVÉOLE, cellule des abeilles et des guêpes. — Cavité de l'os de la mâ-	AQUEDUC (76), canal pour conduire

(75) AMALGAME. On veut, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, que ce mot soit féminin; mais tous les lexicographes que nous avons consultés s'accordent à le faire masculin, et il ne peut y avoir de doute.

(76) AQUEDUC. L'Académie de 1762 écrit *aqueduc*; celle de 1798 écrit *acqué-*

Substantifs masculins.

les eaux d'un lieu à un autre, malgré l'inégalité du terrain.

ARC.

ARMISTICE. *Voyez les Rem. dét. au mot Amnistie.*

ARROSOIR.

ARTICLE.

ARTIFICE.

AS.

ASILE.

ASPIC.

ASSASSIN (77).

ASTÉRISQUE, signe qui est ordinairement en forme d'étoile, pour indiquer un renvoi.

ASTHME.

Substantifs masculins.

ATÔME, corpuscule invariable, petite poussière.

ATRE.

ATTELAGE.

AUDITOIRE (78).

AUGURE.

AUNAGE.

AUTEL.

AUTOMATE.

BOUGE.

CARROSSE.

CENTIME (79), centième partie du franc.

CALQUE, trait léger d'un dessin qui a été calqué.

CIGARE (80), tabac à fumer.

duc, et cela est d'autant plus étonnant que ce mot est formé du latin *aqueductus* (aqua, eau, et ducere, conduire.)

— C'était là évidemment une inadvertance. L'Académie reconnaît aujourd'hui *aqueduc* et elle tolère *aquéduc*. A. L.

(77) ASSASSIN. Corneille a fait de ce mot un substantif féminin dans ce vers de *Nicomède* :

Et vous en avez moins à me croire *assassine*.

Je ne sais, dit Voltaire, si le mot *assassine*, pris comme substantif féminin, se peut dire; il est certain du moins qu'il n'est pas d'usage. (*Remarques sur Corneille*.)

Quant à l'adjectif *assassine*, il est très bon; mais, quoique Brébeuf ait dit :

Il faut que les efforts de puissantes machines
Élancent contre lui des roches *assassinés*,

Et Delille (trad. de l'*Énéide*) :

Pour punir tes forfaits de sa main *assassine*,

Et que l'emploi de cet adjectif au féminin ne soit pas, quoi qu'en dise Féraud, un barbarisme; il est vrai de dire que le mot *assassine* est beaucoup mieux placé dans le style burlesque ou satirique que dans le style élevé.

Que dit-elle de moi cette gente *assassine*? (Molière.)

On observera que *gente* ne se dit que comme adjectif, et il ne s'emploie aujourd'hui qu'en imitant le style de nos vieux poètes.

(78) AUDITOIRE. Le peuple fait ce mot féminin; l'Académie l'avait d'abord dit de ce genre, pour signifier le lieu où l'on plaide. Dans sa dernière édition, elle le marque du masculin, et tous les lexicographes l'indiquent de même.

(79) CENTIME. C'est à tort que beaucoup de personnes le font féminin.

(80) CIGARE. Ce mot est emprunté de l'espagnol *cigarro*, et c'est sûrement par cette raison que les lexicographes qui en ont parlé le font masculin.

— D'après l'étymologie il faudrait écrire *cigarre*, et c'est ainsi que M. N. Lan-

Substantifs masculins.

CONCOMBRE.
 CRAIE (81), poisson de mer du genre des crustacés.
 DÉCIME, dixième partie du franc.
 DÉCOMBRES.
 DÉLICE. *Voyez* page 100.
 DIALECTE (82).
 ÉCHANGE.
 ÉCHANTILLON.
 ÉCHAUDÉ.
 ÉCHEC.
 ÉCLAIR.
 ÉDREDON. *Voyez les Rem. dét.*
 ÉLIXIR, liqueur spiritueuse.
 ELLÉBORE, racine purgative, sternutatoire.

Substantifs masculins

EMBARGO, défense faite aux vaisseaux marchands de sortir des ports.
 EMBLÈME (83).
 ÉMÉTIQUE, vomitif.
 EMLATRE (84).
 EMPOIS.
 ENCENSOIR.
 ENCOMBRE, embarras, obstacle.
 ENCRER.
 ENTHOUSIASME.
 ENTONNOIR.
 ENTR'ACTE.
 ENTRE-CÔTE
 ENTRE-SOL (85).
 ÉPI.
Éphémérides (86).

dais donne ce mot; mais l'Académie ne met qu'un *r*, sans doute pour constater l'usage établi, plutôt que pour décider la question. A. L.

(81) CRAIE. Trévoux et l'abbé Prévost (dans son *Dict. portatif*) font ce mot féminin; mais l'Académie, les autres lexicographes et tous les naturalistes ne lui donnent que le genre masculin.

(82) DIALECTE. Le genre de ce mot n'est point incertain, c'est le masculin. Huet, Scaliger, Le Vayer, Regnier, Ménage, Dumarsais, Trévoux, l'Académie française et tous les lexicographes le lui ont donné: c'en est plus qu'il ne faut pour l'emporter sur l'autorité de Danet, de Richelet et de quelques autres qui font ce mot du genre féminin.

Cependant nous nous permettrons de dire que le mot *Dialecte* étant purement grec, et n'étant en usage que parmi les gens de lettres, et seulement quand il s'agit de grec, on aurait dû, à l'exemple des latins, lui donner le genre féminin qu'il a en grec.

— Il est bien vrai que ce mot est féminin en grec et en latin; mais ce n'est pas le seul exemple de ce changement de genre dans notre langue; voyez les noms d'arbres, *pin*, *chêne*, etc. *Dialecte* se dit non seulement de la langue grecque, mais de tout idiôme dérivé de la langue générale d'une nation. A. L.

(83) EMBLÈME. Plusieurs écrivains ont fait ce mot féminin. Richelet lui donne les deux genres; mais l'Académie, Trévoux, l'abbé Prévost, Gattel, etc., etc., n'indiquent que le masculin, et ce genre a prévalu.

(84) EMLATRE (*Emplâtre*). Trévoux et plusieurs bons auteurs font ce mot féminin; mais l'Académie, les médecins et les lexicographes le font masculin.

(85) ENTRE-SOL. Autrefois on le faisait féminin, et l'on écrivait *entre-sule*; mais l'Académie a adopté le masculin.

(86) *Éphémérides*. L'Académie (éditions de 1762 et de 1798), Trévoux, Wailly, Letellier font ce mot masculin; mais Féraud (son *Supplément*), Gattel, Boiste,

Substantifs masculins.

ÉPIDERME
 ÉPISODE (87).
 ÉPITHALAME, poème à l'occasion d'un mariage.
 ÉPITOME, abrégé d'un livre, d'une histoire.
 ÉQUILIBRE.
 ÉQUINOXE, temps de l'année où les jours sont égaux aux nuits.
 ERMITAGE. *Voyez les Rem. dét.*
 ÉRYSIPELE.
 ESCOMPTE, remise que fait au souscripteur d'un effet celui qui veut en toucher le montant avant l'échéance.
 ESCLANDRE (88).
 ESSAIM. *Voyez les Rem. dét.*
 ESTAMINET.
 ÉTAL, table de boucher. Lieu où on vend la viande.
 ÉTE.
 ÉTEIGNOIR.
 ÉVANGILE. *Voyez les Rem. dét.*
 ÉVÊCHE. *Voyez* page 95.
 ÉVENTAIL.
 ÉVENTAIRE.
 EXEMPLE. *Voyez* p. 101.
 EXERCICE, l'action de s'exercer. *Fig.* peine, fatigue, embarras.

Substantifs masculins.

EXIL.
 EXORDE, première partie d'un discours oratoire.
 FLAIR, odorat du chien.
 GIROFLE, fleur aromatique qui croît aux îles Moluques sur un arbre que l'on nomme girofler.
 GUET: *Voy. les Rem. dét.*
 HAMEÇON.
 HANNETON.
 HECTARE, nouvelle mesure: près de deux grands arpents.
 HÉMISPHERE, moitié du globe terrestre.
 HÉMISTICHE, moitié du vers alexandrin, après lequel il y a un repos.
 HÉRITAGE.
 HIÉROGLYPHE, certaines images ou certaines figures dont les anciens, et particulièrement les Égyptiens, se sont servis pour exprimer leurs pensées, avant la découverte des caractères alphabétiques.
 HOLOCAUSTE, sorte de sacrifice parmi les Juifs et les païens.
 HÔPITAL.
 HORIZON, grand cercle qui coupe la sphère en deux parties égales, etc.

Philippon de la M., Rolland, Catineau, Morin, M. Laveaux et M. Noël lui donnent le féminin; et ce genre, que les Latins lui ont conservé, est celui qu'il a en grec, d'où il tire son origine.—L'Académie, en 1835, s'est rangée à cet avis. Il faut donc retrancher ce mot de la liste.

(87) ÉPISODE. Ce mot, du temps de Th. Corneille, n'avait point de genre fixe. L'abbé Prévost le fait féminin; Trévoux dit qu'il est masculin ou féminin, mais plus souvent masculin. Aujourd'hui il n'y a plus de doute sur son genre. L'Académie, ainsi que tous les lexicographes modernes, ne le marquent que masculin.

(88) ESCLANDRE. L'Académie, Trévoux, Gattel, Wailly, Laveaux, M. Boniface, etc., etc., indiquent ce mot du masculin; cependant Boiste et Catineau le font féminin. Nous ignorons sur quoi ils se fondent, puisque la véritable étymologie de ce mot est le substantif *scandale*, qui est masculin.

— Il paraît que Boiste a reconnu son erreur; dans la 8^e édition il indiquait encore le féminin; mais il donne maintenant le masculin. A. L.

Substantifs masculins.

HOROSCOPE (89), prédiction de la destinée de quelqu'un, d'après l'inspection, la situation des astres, lors de sa naissance.
 HOSPICE.
 HÔTEL.
 HOUBVARI, grand bruit, grand tumulte. *Voy.* page 51.
 HYMNE. *Voy.* les *Rem. dét.*
 INCENDIE.
 INCESTE.
 INDICE.
 INSECTE.
 INTERMÈDE, divertissement entre les actes d'une pièce de théâtre.
 INTERSTICE, intervalle de temps. — En physique, intervalles que laissent

Substantifs masculins.

entre elles les molécules des corps : ce sont ces interstices qu'on appelle *pores*.
 INTERVALLE.
 INVENTAIRE.
 ISTHME, langue de terre resserrée entre deux mers ou deux golfes.
 IVOIRE (90).
 LÉGUME, plante potagère.
 LEURRE.
 MANES, masc. plur., divinités domestiques des anciens païens.
 MINISTRE (91).
 MINUIT (92).
 MONOSYLLABE.
 MONTICULE.
 NARCISSE, plante.
 OBÉLISQUE, espèce de pyramide qua-

(89) HOROSCOPE. Anciennement on n'était pas d'accord sur le genre de ce mot. Ménage voulait qu'il ne fût que masculin ; Richelet dit qu'il est masculin et féminin, mais plus souvent masculin. Dorat le fait féminin ; c'est le genre que lui donnait l'Académie, dans les premières éditions de son *Dictionnaire* ; mais, dans sa dernière édition, elle le marque du genre masculin, et aujourd'hui on lui donne généralement ce genre.

(90) IVOIRE. Vaugelas et Th. Corneille pensent que ce mot est féminin. Boileau et Delille le font masculin, et ce dernier genre a prévalu :

L'ivoire trop hâté deux fois rompt sur sa tête. (Boileau, *Lutrin*, chant V.)

La, sur un tapis vert, un essaim étourdi
 Pousse contre l'ivoire un ivoire arrondi ;
 La blouse le reçoit...

(Delille, *L'Homme des Champs*, chant I.)

(91) MINISTRE. Ce mot est toujours masculin, même lorsqu'il modifie un nom du genre féminin. On a donc eu raison de reprocher à Racine ces vers des *Frères ennemis* :

Dois-je prendre pour juge une troupe insolente,
 D'un fier usurpateur ministre violente ?

Il faut d're *ministre violent*, quoiqu'il se rapporte à *troupe*.

Au surplus, on se rappellera que Racine était fort jeune quand il fit cette pièce. *Ministre* est beau au figuré et appliqué aux choses inanimées :

« Les foudres, les pestes, les désolations sont les *ministres* de la vengeance de Dieu. »

Ministre cependant de nos derniers supplices,
 La mort, sous un ciel pur, semble nous respecter. (L. Racine.)

(92) MINUIT. Ce mot, fait observer Ménage, a été quelquefois des deux genres ; présentement il n'est plus que du masculin.

Substantifs masculins.

drangulaire, longue et étroite, ordinairement monolithe.
 OBSERVATOIRE, édifice destiné aux observations astronomiques.
 OBSTACLE.
 OING, vieille graisse de porc fondue, dont on se sert pour graisser les roues des voitures.
 OLYMPE, le ciel.
 OMBRAGE.
 OMNIBUS. *Voy.* les *Rem. dét.*
 ONGLE.
 ONGUENT.
 OPIUM, suc de têtes de pavots dont la vertu est narcotique, soporifique.
 OPPROBRE.
 OPUSCULE, petit ouvrage de science ou de littérature.
 ORAGE.
 ORATOIRE, petite pièce qui, dans une maison, est destinée pour y prier Dieu.
 ORCHESTRE. *Voy.* les *Rem. dét.*
 ORGANE, partie du corps servant aux sensations, aux opérations de l'animal.
 ORGUE. *Voy.* les *Rem. dét.*
 ORGUEIL.
 ORIFICE, goulot, entrée étroite d'un vase, d'un tuyau, d'une artère, etc.
 ORTEIL.
 OTAGE, personne livrée pour garantie de l'exécution d'un traité.
 OUBLI.
 OÙTRAGE.
 OUVRAGE.
 OVALE (93).
 PAMPRE, branche de vigne avec ses feuilles.
 PARALLÈLE, comparaison de deux

Substantifs masculins.

personnes ou de deux choses entre elles.
 PARAFE OU PARAPHE.
 PÉCULE, bien que celui qui est en puissance d'autrui a acquis par l'industrie, le travail, et dont il peut disposer.
 PENDULE. *Voy.* les *Rem. dét.*
 PÉTALE, feuilles d'une fleur qui enveloppent le pistil et les étamines.
 PLEURS, m. pl. : *voy.* les *Rem. dét.*
 PRÉPARATIFS, masc. plur.
 PRESTIGES, masc. plur.
 QUADRIGE, terme d'antiquité - char en coquille monté sur deux roues, et attelé de quatre chevaux de front.
 RENNE, mammifère ruminant du genre des cerfs.
 RISQUE.
 SALAMALEC, révérence profonde. T. familial qui nous vient de l'arabe.
 SARIQUE.
 SIMPLE, nom général des herbes et plantes médicinales. (Usité surtout au plur.)
 SQUELETTE.
 STADE, mesure de 125 pas géométriques (environ 184 mètres) en usage chez les Grecs.
 TERTRE, petite éminence dans une plaine.
 TUBERCULE, excroissance qui survient à une feuille, à une racine, à une plante.
 ULCÈRE.
 ULTIMATUM, dernière et irrévocable condition qu'on met à un traité.
 UNIFORME.

(93) OVALE. Trévoux marque ce mot masculin et féminin ; mais l'Académie, Wailly, Gattel, etc., ne lui donnent que le genre masculin.

Substantifs masculins.

Us, masc. pl. Terme de palais : usages d'un pays.

USTENSILE (94), toute sorte de petits meubles, principalement à l'usage de la cuisine.

VAMPIRE, mort, cadavre, qui, dans

Substantifs du genre féminin.

ABSINTHE (95).

ACCOLADE.

ACRE, mesure de terre usitée autrefois en certaines provinces de France.

AGRAFE.

AIRE, place pour battre le grain, etc., En géométrie, surface plane.

ALARME.

ALCOVE.

ALCARADE.

AMNISTIE. *Voy. les Rem. dét.*

AMORCE.

ANAGRAMME, transposition des lettres d'un mot, de telle sorte qu'elles font un ou plusieurs autres mots ayant un autre sens.

ANALYSE.

ANCRE.

ANGOISSE.

ANICROCHE.

(94) USTENSILE. Richelet dit que ce mot est masculin et féminin; Fontenelle et d'autres écrivains lui ont donné le genre féminin; mais, suivant l'Académie, Féraud, l'abbé Prévost, Gattel, etc., etc., il est toujours masculin.

(95) ABSINTHE. Ce mot était autrefois masculin. Aujourd'hui on ne le fait plus que féminin.

(96) ANTICHAMBRE. Quelques personnes font ce mot masculin, mais c'est à tort; il doit, dit Dumarsais, avoir le même genre que *chambre*, et l'Académie ainsi que tous les lexicographes ont sanctionné cette décision.

(97) ARGILE. Voltaire, dans sa tragédie d'*Agathocle*, représentée après sa mort, a fait ce mot masculin; c'est un solécisme.

(98) ATMOSPHÈRE, M. Bailly, ou son imprimeur, fait ce mot masculin, et Linguet lui a aussi donné ce genre; mais l'Académie ainsi que les lexicographes l'indiquent du féminin, et ce genre est celui que l'usage lui a reconnu.

Substantifs masculins.

l'opinion du peuple, suce le sang des vivants.

VIVRES, masc. pl.

VESTIGE, empreinte des pieds, figures, traces, restes informes d'anciens édifices.

ANKYLOSE, privation de mouvement dans les articulations ou jointures.

ANTICHAMBRE (96).

APOTHÉOSE, action de placer un homme parmi les dieux. Cérémonie autrefois en usage chez les Grecs et les Romains.

APRÈS-DINÉE. *Voy. les Rem. dét.*

APRÈS-MIDI. *Voy. ibid.*

APRÈS-SOUPÉE. *Voy. ibid.*

ARABESQUES, fém. plur.

ARGILE (97).

ARMOIRE.

ARRHES, fém. pl. *Voy. les R. dét.*

ARTÈRE, canal membraneux destiné à recevoir le sang du cœur, pour le distribuer dans le poumon et dans toutes les autres parties du corps.

ASTUCE.

ATMOSPHÈRE (98).

Substantifs féminins.

ATTACHE.

AUBADE.

AVALANCHE, masse énorme de neiges détachées des montagnes.

AVALOIRE.

AVANT-SCÈNE (99).

AVARIE.

COURROIE.

DÉLICES. *Voy. p. 100.*

ÉBÈNE. *Voy. les Rem. dét.*

ÉCARLATE.

ÉCHAPATOIR

ÉCHAPPÉE.

ÉCHARDE.

ÉCHO, nymphe. *Voy. p. 106.*

ÉCRITOIRE.

ÉCUMOIRE.

EFFIGIE.

ÉGLOGUE, poésie pastorale.

EMBUSCADE.

Substantifs féminins.

ENCLUME.

ENDOSSE (T. famil.)

ENQUÊTE.

ENTRAVES.

ÉPÉE.

ÉPHÉMÉRIDES. *Voyez p. 126.*

ÉPIDÉMIE.

ÉPIGRAMME, pièce de vers fort courte, terminée par une pensée vive, ingénieuse, par un trait piquant, mordant, critique.

ÉPIGRAPHE, courte sentence mise au frontispice d'un livre.

ÉPITAPHE (100).

ÉPITHÈTE (101).

ÉQUERRE.

ÉQUIVOQUE (102).

ÈRE, point fixe d'où l'on commence à compter les années chez les différents peuples.

(99) AVANT-SCÈNE. Wailly, Gattel, Boiste, Laveaux, Catineau, Noël, etc., font ce mot féminin; mais l'Académie, qui ne parle de ce mot que dans l'édition de 1798, l'indique du masculin. — Il est vrai que cette édition n'est pas avouée par toute l'Académie; cependant nous devons en faire mention.

— Aujourd'hui point de doute; l'Académie, comme tous les lexicographes, adopte le féminin.

(100) ÉPITAPHE. Vaugelas, Ménage et Th. Corneille pensaient que ce mot est des deux genres, mais plutôt féminin que masculin. Richelet le disait aussi masculin et féminin, mais le plus souvent masculin; Ronsard (dans la *dédicace de ses épigrammes*), Cassandre (dans sa traduction de la *Rhétorique d'Aristote*, Paris, 1675), Corneille (dans le *Menteur*) et Bussy-Rabutin (parlant de l'épithète faite pour Molière) lui ont donné ce genre.

Aujourd'hui *épithète* n'est plus que féminin.

(101) ÉPITHÈTE. Les anciens écrivains, tels que Du Bellay, Balzac et Vaugelas, ont toujours fait ce mot masculin; Ménage croyait qu'on pouvait le faire indifféremment masculin et féminin; l'Académie et les lexicographes ne lui donnent que le féminin.

(102) ÉQUIVOQUE. Ce mot était autrefois des deux genres; témoin ce vers de la *XII^e Satire* de Boileau:

De quel genre te faire, équivoque *maudite*,
Ou *maudit*, etc.

Aujourd'hui, et depuis longtemps, le féminin l'a emporté.

Substantifs féminins.

ERREUR.

ESPACE. *Voy.* pag. 107.

ESQUISSE.

ESTAMPILLE, sorte de timbre qui se met sur des brevets, etc., avec la signature même ou quelque chose qui la remplace. — L'instrument qui sert à imprimer cette marque.

ESTOMPE, rouleau de peau coupé en pointe, qui sert à étendre les traits d'un dessin fait au crayon.

ÉTABLE.

ÉTAPE, lieu où on décharge les marchandises et les denrées qu'on apporte de dehors. — Distribution de vivres, de fourrages que l'on fait aux troupes qui sont en route.

ÉTUDE.

EXTASE, ravissement d'esprit, sus-

Substantifs féminins.

pension des sens causée par une forte contemplation.

FIBRE (103).

FINALE. *Voy.* les *Rem. dét.*

HORLOGE.

HORTENSIA, fleur.

HUILE. *Voy.* les *Rem. dét.*

HYDRE (104), serpent fabuleux ; au *fig.*, mal qui augmente à proportion des efforts que l'on fait pour le détruire.

HYPERBATE, *fig.* de grammaire.HYPERBOLE, *t.* de rhétorique.

HYPOTHÈQUE, droit acquis par un créancier sur les immeubles que son débiteur lui a affectés.

IDOLE.

IDYLLE (105), petit poème qui tient de l'épigramme.

(103) FIBRE. Plusieurs auteurs et quelques dictionnaires ont fait ce mot masculin ; mais le féminin a tellement prévalu, qu'on peut regarder comme une faute de ne pas lui donner ce genre.

Ce substantif s'emploie très rarement au singulier. L'Académie, Trévoux et en général les dictionnaires n'en donnent aucun exemple.

— L'Académie donne aujourd'hui plusieurs exemples, tant au propre, la fibre charnue, musculaire, nerveuse, qu'au figuré, il a la fibre délicate, sensible, chatouilleuse. Dans ce dernier cas, il ne s'emploie qu'au singulier. A. L.

(104) HYDRE. Plusieurs écrivains ont fait ce mot masculin. Voltaire, entre autres, a dit :

De l'Hydre affreux les têtes menaçantes,
Tombant à terre et toujours renaissantes,
N'effrayaient point le fils de Jupiter.

Voici comment s'exprime Domergue (p. 351 de ses *Solut. gramm.*) sur cette infraction de l'usage, et des décisions de l'Académie, et de tous les lexicographes, qui font ce mot féminin.

C'est évidemment le féminin latin *hydra*, qui nous a donné le féminin *hydre*. Pourquoi le masculin latin *hydrus* ne nous donnerait-il pas *hydre* masculin ? Les poètes auraient plus de latitude, et les deux genres auraient chacun en leur faveur une raison analogue.

Sans doute Voltaire et les autres écrivains qui ont donné le genre masculin à *hydre* ne pensaient point à *hydra*, mais à *hydrus*.

Quoi qu'il en soit, l'usage s'est déclaré positivement pour le genre féminin.

(105) IDYLLE. Il y a des auteurs qui font ce mot masculin, et d'autres qui le font

Substantifs féminins.

IMAGE (106).

IMPASSE, cul-de-sac. — T. de jeu.

IMPÉRIALE, dessus d'un carrosse ou d'un lit. — Sorte de jeu de cartes.

INSULTE (107).

ISSUE.

JUJUBE.

LAIDERON. *Voy.* les *Rem. dét.*

LIMITES.

LOSANGE, terme de géométrie : figure à quatre côtés égaux, et qui a deux

Substantifs féminins.

angles aigus et deux autres obtus.

MÉSANGE (108).

NACRE, coquillage au-dedans duquel se trouvent les perles.

OBSÈQUES, *fém.* plur. Funérailles faites avec pompe.

OCRE, terre ferrugineuse dont on fait une couleur jaune.

ODE, poème divisé en strophes.

OFFRE (109).

OIE.

féminin ; l'Académie, dans les premières éditions de son *Dictionnaire*, l'indiquait masculin ; mais elle ajoutait, sans faire aucune réflexion, que quelques-uns s'en servaient au féminin. Boileau a dit : « les idylles les plus courts, » et « une élégante « idylle. » Cependant l'Académie dans ses dernières éditions et l'usage actuel ne lui donnent plus que le féminin.

(106) IMAGE est constamment du féminin, quoique Ronsard (*Ode* 12, l. 5) l'ait fait du masculin.

(107) INSULTE. Ce mot, dont on ne doit aujourd'hui faire usage qu'au féminin, était autrefois masculin. Bouhours, Fléchier lui ont donné ce genre, et l'Académie, au commencement du siècle dernier, le faisait masculin, en avertissant que plusieurs l'employaient au féminin.

Boileau a dit dans le *Lutrin* :

Évrard seul, en un coin prudemment retiré,
Se croyait à l'abri de l'insulte sacré. (Chant V.)

Deux puissants ennemis....
A mes sacrés autels font un profane insulte. (Chant VI.)

(108) MÉSANGE. Trévoux marque ce mot masculin et féminin ; mais l'Académie, Féraud, Wailly, etc., etc., se sont décidés pour le féminin.

(109) OFFRE. Ce mot était autrefois masculin. Richelet fait observer que M. de Sacy lui a donné ce genre dans sa traduction de la *Bible* ; et Racine a dit (dans *Bajazet*, act. III, sc. 8) :

Ah ! si d'une autre chaîne il n'était point lié,
L'offre de mon hymen l'eût-il tant effrayé,
L'eût-il refusé même aux dépens de sa vie ?

Cependant, dit Geoffroi, il était si aisé à Racine d'en faire usage au féminin qu'on ne peut douter de son intention ; et alors peut-être la volonté expresse de ce grand écrivain sera-t-elle de quelque poids pour un grand nombre de nos lecteurs.

Quant à nous, nous ne partageons pas l'opinion de ce critique éclairé ; et quelque imposante que soit l'autorité de Racine, nous ne pensons pas qu'elle puisse l'emporter, dans l'esprit des lecteurs, sur l'usage établi et généralement suivi aujourd'hui.

— La Harpe pense qu'alors le genre du mot *offre* n'était pas encore fixé ; et cette

Substantifs féminins.

OMOPLATE, os plat et large de l'épaule.

ONGLÉE.

OPALE, pierre précieuse de diverses couleurs très vives, très variées.

OPHTHALMIE, maladie des yeux.

OPTIQUE, science qui traite de la lumière et des lois de la vision en général. — Apparence des objets vus dans l'éloignement.

ORFRAIE, oiseau de nuit, grand aigle de mer.

ORGIE, débauche de table.

ORIFLAMME, étendard que faisaient porter les anciens rois de France quand ils allaient à la guerre.

OUATE, espèce de coton fin et lustré.

OUIE.

OUTARDE, gros oiseau, bon à manger.

OUTRE, peau de bouc cousue et préparée de manière à pouvoir contenir des liqueurs.

Substantifs féminins.

PAROI, cloison maçonnée.

PAROIS, membranes.

PÉCUNE, argent. Vieux mot.

PÉDALE, mécanique qui, pour la harpe, sert à faire des dièses et des bémols, et, pour le piano, à modifier le son.

PREMICES.

PRIMEVÈRE (110).

RÉGLISSE. *Voyez les Rem. dét.*

SALAMANDRE, reptile du genre des lézards.

SANDARAQUE (111).

SENTINELLE. *Voy. les Rem. dét.*

SPIRALE.

STALLE (112).

TARE, t. de commerce; déchet qui se rencontre sur le poids, la quantité ou la qualité des marchandises.

TÉNÈBRES.

THÉRIAQUE. *Voy. les Rem. dét.*

TIGE.

TOUSSAINT (113).

raison nous paraît plus plausible que celle de Geoffroi, qui veut voir dans ce masculin une intention du poète. La mesure du vers est sans doute la seule cause qui a empêché de mettre l'*est-elle tant effrayé*. A. L.

(110) PRIMEVÈRE. Saint-Lambert, dans son poème des *Saisons*, a fait ce mot masculin :

L'odorant primevère élève sur la plaine

Ses grappes d'un or pâle et sa tige incertaine.

(*Le Printemps.*)

Mais l'Académie et tous les lexicographes le marquent féminin.

—L'Académie cependant indique le vieux mot *primevère* au masculin dans le sens de printemps; et alors il faudrait le tirer de l'expression latine *primo vere*. Mais Rabelais a dit (I, 4) *en la prime vere*; et alors on le tire du féminin italien *primavera*. Ainsi, dans tous les cas, *primevère* devra être féminin. A. L.

(111) SANDARAQUE. Richelet fait ce mot masculin; mais l'Académie, Trévoux, Wailly, Gattel, M. de Buffon et l'usage actuel ne lui donnent que le féminin.

(112) STALLE. On faisait autrefois ce mot masculin au singulier et au pluriel; on l'a fait ensuite féminin, et quelques-uns ont continué de le faire masculin au pluriel. De là, quelques Grammairiens timides ou minutieux ont donné les deux genres à ce nombre, et ont converti la faute en règle. *Stalle* est féminin au singulier et au pluriel.

(113) On dit la *Toussaint*, et c'est manifestement l'ellipse qui autorise le genre

Substantifs féminins.

TUILERIES.

URBANITÉ, politesse que donne l'usage du monde.

URNE, vase antique.

USINE, tout établissement dans lequel on emploie des machines pour allé-

Substantifs féminins.

ger la fatigue des travailleurs, et pour diminuer la main-d'œuvre.

USURE, intérêt illégal de l'argent. — Dépérissement qui arrive aux hardes, aux meubles par le long usage.

VIPÈRE.

ARTICLE II.

DU NOMBRE DES SUBSTANTIFS.

Les noms communs qui conviennent à chaque individu, à chaque chose d'une même espèce, peuvent être pris en diverses façons.

On peut les appliquer à un des individus, à une des choses auxquelles ils conviennent;

Ou bien les appliquer à plusieurs individus ou à plusieurs choses.

Pour distinguer ces deux sortes de manières de signifier, on a inventé les deux nombres : le singulier et le pluriel.

Le nom propre, n'étant qu'un nom de famille, un nom qui distingue un homme des autres hommes, une chose des autres choses, ne peut être susceptible de l'idée accessoire de pluralité.

Si l'on trouve des exemples où le nom propre soit mis comme le nom appellatif avec le *s*, lettre caractéristique du pluriel, c'est, ou parce que ce nom n'est plus le nom propre d'un individu, mais le nom propre d'une classe d'individus; ou bien, parce que ce nom est un nom propre employé par Antonomase (114), c'est-à-dire, pour un nom commun ou appellatif, à l'effet de désigner des individus semblables à ceux dont on emploie le nom propre.

Dans le premier cas, si on dit les *Henris*, les *Bourbons*, les *Stuarts*, les douze *Césars*, c'est par la même raison que celle qui fait dire les

féminin; l'esprit la remplit ainsi : la fête de tous les saints, de *Toussaint*. C'est donc à cause du mot *fête* que le substantif prend l'article féminin. On dit de même *la Noël*, *la Saint-Jean*, quoique *Noël* et *Saint-Jean* soient du masculin. Mais faut-il dire : la *Toussaint* est *passé* ou *passée*; je vous paierai à *la Saint-Jean prochain* ou *prochaine*? Regnard dit : à *la Saint-Jean prochain*. Cependant *prochain* ne modifiant pas *Saint-Jean*, mais *la fête*, on doit dire : *Je vous paierai à la Saint-Jean prochaine*; et par conséquent : *la Toussaint* est *passée*. Dans tous les exemples de cette nature, c'est la fête que l'esprit considère; c'est donc au mot *fête* que doivent se rapporter tous les modificatifs. (Domergue, p. 83 de son *Manuel*.)

(114) L'*Antonomase* est une figure de rhétorique par laquelle on emploie un

Français, les *Allemands*, les *Champenois*, les *Bourguignons*; chacun des noms *Henri*, *Bourbon*, *Stuart*, *César* n'est plus le nom propre d'un individu, il est devenu le nom propre d'une classe d'individus : ce sont des classes dont tous les individus ont un nom commun. Les Romains disaient au pluriel *Julii*, *Antonii*, *Scipiones*, tout comme ils disaient au pluriel *Romani*, *Afri*, *Arcades*. Ce sont des noms propres de collections que nous rendons aussi en français par le pluriel quand nous les traduisons.

Dans le second cas, si Beauzée a dit et écrit : *Les Corneilles sont rares*;

Massillon (sermon du dimanche des Rameaux) :

« Donnez-moi des *Davids* et des *Pharaons* , amis du peuple de « Dieu, et ils pourront avoir des *Nathans* et des *Josephs* pour leurs « ministres; »

Boileau (*Discours au roi*) :

Où, je sais qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles,
Parmi les *Pelletiers* on compte des *Corneilles* ;

Le même (*Épître au roi*) :

Un Auguste aisément peut faire des *Virgiles* ;

L. Racine (*Poème de la religion*, chant VI) :

C'est par eux (les chrétiens) qu'on apprend à respecter les rois,
Et que même aux *Nérons* on doit l'obéissance;

nom commun ou appellatif à la place d'un nom propre; ou bien un nom propre à la place d'un nom commun ou appellatif.

Exemple d'un nom commun pour un nom propre :

Les mots *philosophe*, *orateur*, *poète*, *père* sont des noms communs; l'Antonomase en fait des noms particuliers qui équivalent à des noms propres.

Ainsi, les Latins disaient le *Philosophe*, pour Aristote; l'*Orateur*, pour Cicéron; le *Poète*, pour Virgile; le *Carthaginois*, pour Annibal.

La Ligue disait le *Béarnais*, pour Henri IV.

Et nous, nous disons le *Père de la tragédie française*, pour Corneille; le *Fabuliste français*, pour La Fontaine; le *Cygne de Cambrai*, pour Fénelon; l'*Aigle de Meaux*, pour Bossuet.

Exemple d'un nom propre pour un nom commun :

Néron, Mécène, Caton, Zoïle, Aristarque sont des noms propres; l'Antonomase en fait des noms communs.

C'est ainsi qu'on appelle un prince cruel, un *Néron*; un homme puissant qui protège les lettres, un *Mécène*; un homme sage et vertueux, un *Caton*; un critique passionné et jaloux, un *Zoïle*; le modèle des critiques, un *Aristarque*.

Le même (chant VI) :

L'exemple des *Catons* est trop facile à suivre;
Lâche qui veut mourir, courageux qui peut vivre;

Voltaire (*Épître à Boileau*) :

Aux siècles des *Midas* on ne voit point d' *Orphées* ;

Le même (*Préface d'Œdipe*) :

« Je placerai nos *Despréaux* et nos *Racines* à côté de Virgile pour « le mérite de la versification; »

Le même (*Variantes sur les événements de 1744*) :

Louis fit des *Boileaux* , Auguste des *Virgiles* ;

Le même (*Discours sur la tragédie de D. Pèdre*, édition de Kehl) :

« Ceux qui ont écrit l'histoire en France et en Espagne n'étaient « pas des *Tacites* ; »

Delille (*Épître à M. Laurent*) :

Louis de ses regards récompensait leurs veilles;
Un coup d'œil de Louis enfantait des *Corneilles* ;

Dorat (poème de la *Déclamation*, chant II) :

Qu'un *Molière* s'élève, il naîtra des *Barons* ;

C'est parce que tous ces noms propres sont employés figurément : les *Corneilles* pour de grands poètes; les *Davids*, les *Pharaons* pour de grands rois; les *Nathans*, les *Josephs* pour des ministres intègres, éclairés; les *Pelletiers* pour de mauvais poètes, etc., etc., et qu'alors ces noms propres, ainsi employés pour des dénominations communes ou appellatives qui sont susceptibles d'être mises au pluriel, ont dû en prendre la marque caractéristique.

Ainsi, à l'exception de ces deux cas, de ces deux motifs, tant qu'un nom reste nom propre, il ne peut, comme nous l'avons déjà dit, prendre la marque du pluriel, quand bien même il désignerait plusieurs personnes portant le même nom.

Mais s'il n'est pas permis de donner au nom propre la marque du pluriel, l'usage est de la donner à tout ce qui y a rapport. On écrira donc :

« Les deux *Corneille* se sont distingués dans la république des « lettres; les deux *Cicéron* (115) ne se sont pas également illustrés. »
Cette phrase, qui est de Beauzée, se trouve ainsi orthographiée dans l'*Encyclopé-*

(115) M. Lemare (pag. 17 de son *Cours théor.*, etc.) voudrait que l'on écrivît, avec la lettre caractéristique du pluriel, les deux *Tarquins* , les deux *Catons* , les